



CTM JS du 16 avril partie 1:

## **On va dans le mur. On leur dit, ils continuent. Délibérément ou ils ont perdu le contrôle ?**

Il fut un temps (2 ans, c'est dire, si c'est lointain) où dans les instances de dialogue, (l'ITC, en l'occurrence) présidées par un directeur de cabinet, les choix politiques étaient assumés et défendus. Ainsi, le référentiel des actes administratifs (suppressions de postes, maintien de la cohésion sociale, baisse des crédits) étaient argumentés par la volonté de diminuer la pression de la dette. C'était dit, assumé, on pouvait le contester, nous ne nous en sommes pas privés.

Aujourd'hui, rien. La présidente du CTM, Mireille Gaüzère, cheffe du pôle social au cabinet de Patrick Kanner, est dans l'impossibilité de dire le cadre politique de la revue des missions, des fusions des services régionaux dans les nouvelles grandes régions.

A une semaine du conseil des ministres qui doit annoncer les préfigurateurs et leurs lettres de missions, c'est pour le moins surprenant de ne rien pouvoir, ou savoir dire.

Soit l'administration ment parce que tout est calé et tellement hostile à un quelconque avenir pour la survie du ministère que personne n'ose dire ou ne peut dire, soit il n'y a pas d'autre cap politique que cet art de la synthèse, c'est à dire cette « qualité » attribuée à l'hôte de l'Elysée. Comme pour la carte des nouvelles régions à quelques heures de la livraison à la presse (pas les organisations syndicales, faut pas rêver!) tout peut encore changer.

Cette dernière hypothèse pourrait rassurer, mais elle est surtout inquiétante car elle témoignerait d'âpres luttes politiques à l'interne de l'appareil d'Etat.

Qui va l'emporter ? le ministre ou les préfets de département ? Les missions éducatives ou l'administration administrante ?

Le succès de notre revendication intersyndicale pour quitter les ministères sociaux se joue précisément-là. Lorsqu'on ne remet pas en question le cadre de l'austérité, le débat se tranche dans une compétition des uns contre les autres.

L'organisation finit par tout broyer, les valeurs, le sens du collectif, l'amour du travail bien fait.

Tout changer pour que rien ne change. Cela se voit dans les services, dans le dialogue social, dans les CAP, ...

Pour la FSU Didier Hude a lu la déclaration suivante : <http://www.epafsu.org/?p=2335>

Pour le CTM de ce 16 avril, l'intersyndicale (SNAPS et SEP UNSA – EPA et SNEP FSU – CGT ) a demandé l'inscription des points suivants :

- Les modalités de l'intégration du ministère chargé de la Jeunesse et des Sports au sein d'un grand pôle éducatif
- Les modalités de la future organisation déconcentrée et territoriale du ministère chargé de la Jeunesse et des Sports.

Sur le pôle éducatif : Il lui a été rappelé les engagements du candidat à la présidence de la République pour un grand pôle éducatif. Il lui a été rappelé aussi que les événements de janvier avaient relancé la question éducative. La conseillère du ministre affirme que ce n'est pas la position actuelle du gouvernement, donc, ni celle de Kanner, ni celle de Najat Vallaud-Belkacem.

Sur l'organisation territoriale, rien que nous ne sachions déjà n'a été annoncé. Le calendrier dépend de la Loi NOTRe, des conclusions de la revue des missions qui, elle, n'a pas de calendrier. Cependant, les préfigureurs auront pour mission la définition des organisations cibles pour le 1<sup>er</sup> janvier 2016 : juillet, arbitrage des propositions d'organisation, septembre, condition de création juridique. Il y aura une information aux organisations syndicales.

Il a été affirmé que les spécificités des régions seraient prises en compte (organisations différentes selon les régions ? Pas de réponse claire) que le principe de base serait de ne pas imposer de mobilité (à court terme, mais à plus long terme ...) et que toute la chaîne DR et DD serait impactée.

Le ministre n'a pas exprimé par la voix de sa conseillère sa volonté de défendre les missions de son ministère. Mme Gauzère a dit qu'il portait son attention sur les questions de mobilité forcée des agents afin de les limiter. Les organisations syndicales de l'intersyndicale lui avons pourtant exposé l'intérêt qu'il y aurait à sortir Jeunesse et Sports des DDI, de créer des UT dans tous les départements pour tenir leur engagement de limiter les mobilités forcées.

Si la réflexion sur la fusion des services régionaux exclut les DDI, c'est parce que la mission confiée aux inspections générales de tous les ministères, par le premier ministre, excluait cette hypothèse.

Le rapport des IG sera rendu public en même temps que l'annonce des préfigureurs (22 avril). Nos interlocuteurs en connaissaient les conclusions mais n'en ont rien livré.

Nous avons redit notre colère à voir un ministre ne rien affirmer pour défendre et restaurer le réseau, car tout y est à reconstruire. L'attentisme joue contre nous. Les exemples sont multiples, dont la DR Ile de France, où la transformation de postes de personnels techniques et pédagogiques en administratifs supprime concrètement Jeunesse et Sports.

Les services de la DRH sont mobilisés pour apaiser, rassurer et ne délivrer aucune information nouvelle. C'est le résumé que l'on peut faire du tour des DR entrepris par Mme Laurent en charge du dossier au secrétariat général des ministères sociaux.

Dans les positionnements syndicaux il faut noter le silence de la CFDT qui veut du dialogue social pour traiter des questions de condition de travail, sans jamais poser la question des organisations du travail, du SEJS UNSA qui veut conserver les DDI pour préserver des déroulés de carrière pour les inspecteurs et de FO qui joue solo des partitions qui pourtant ressemblent à celles de l'intersyndicale.

Il nous reste désormais à construire des intersyndicales locales, en particulier dans les Régions qui fusionnent. Porter nos mandats, partout ! Le printemps et l'été ne seront pas du repos.

Pour la FSU : Marie-Christine BASTIEN, Didier HUDE, Michel ROTENBERG

Les autres points à l'ordre du jour, à suivre  
Compte rendu CTM 2ème partie.